Le 06/11/2026

CONTRAT DE TRAVAIL À TEMPS PARTIEL

Entre les soussignés : Boutique Le Fil Rouge, 22 rue Sainte-Catherine, 33000 Bordeaux, représentée par Nadia Rousseau, gérante, ci-après l'employeur, et Julie Marchand, demeurant 9 cours Victor Hugo, 33000 Bordeaux, ci-après le salarié.

Article 1 - Engagement : le salarié est engagé pour l'emploi suivant : vendeuse. Qualification : employée, niveau 2. Nature du contrat : CDI. Date d'effet : 01/12/2026.

Article 2 - Lieu de travail : Boutique Le Fil Rouge, Bordeaux.

Article 3 - Période d'essai : deux mois.

Article 4 - Durée du travail : le salarié est employé à temps partiel. Durée hebdomadaire de travail : 24 heures. Répartition des horaires : mardi, jeudi et samedi de 9 h 30 à 17 h 30

Heures complémentaires : le salarié peut être amené à accomplir des heures complémentaires, dans la limite du dixième de la durée contractuelle de travail. Ces heures sont majorées de 10 % dans cette limite.

Article 5 - Rémunération : 1 300 euros bruts par mois.

Article 6 - Modification : toute modification de la durée du travail fait l'objet d'un avenant écrit, accepté par le salarié.

Article 7 - Convention collective : le contrat est soumis à la convention collective suivante : convention collective applicable à l'activité de la boutique.

Fait en deux exemplaires, à Bordeaux, le 06/11/2026.

Pour l'employeur : Nadia Rousseau, gérante - Le salarié

Exemple gratuit créé avec mes-modeles.topexemples.fr/contrat-de-travail/temps-partiel/